



“ IL FAUT SE REMETTRE EN MARCHE ! ”

Le début de la crise a été brutal et schizophrénique avec des injonctions contradictoires « tous aux abris ! » et « allez travailler ! ». Heureusement, les chefs d'entreprise sont des personnes responsables et après une période d'adaptation et de règles consignées dans des protocoles sanitaires conçus par les différentes branches, les entreprises ont pu reprendre leur activité peu à peu, quelquefois après un arrêt total. Mais le mal était fait et tous les indicateurs avaient plongé dans le rouge, avec un taux d'activité plafonnant, dans le meilleur des cas, à 50 %.

Jean-Luc Raunicher,
Président du MEDEF Haute-Savoie

Comment s'effectue la reprise en Haute-Savoie ?

Jean-Luc Raunicher : Dans tous les secteurs, elle est très progressive. Le BTP et l'industrie ont pu s'organiser et reprendre en avril, sans attendre le déconfinement du 11 mai. L'industrie est durement touchée car les deux secteurs porteurs, l'automobile et l'aéronautique, subissent des baisses d'activité de l'ordre de 70 à 80 %. La grande distribution a su répondre aux besoins essentiels, tout en soutenant les producteurs locaux. Les commerces ont récemment rouvert et il est encore un peu tôt pour savoir si les deux mois de confinement pourront en partie être rattrapés. Quant au tourisme, dont la saison d'hiver a été précocement amputée d'un mois et demi, on espère tous retrouver une fréquentation estivale équivalente aux années passées mais on pressent que les Français vont se décider au dernier moment.

“ LA RÉINDUSTRIALISATION EN FRANCE NE SE FERA PAS PAR DÉCRET ”

L'arrêt a été immédiat avec la mise en activité partielle réduite voire des fermetures complètes. Compte tenu de la spécificité de l'industrie qui est de produire sur site, le télétravail a été mis en place dans à peine 1 industrie sur 3 mais on a vite touché les limites. Les entreprises ont dû se réorganiser complètement avec le souci premier de préserver les salariés de la crise sanitaire et elles ont été soutenues également par la publication du guide des mesures préventives par la Chambre Syndicale de la Métallurgie.

Gilles Mollard,
Président de la CSM Haute-Savoie

Comment s'est organisée la reprise dans l'industrie ?

Gilles Mollard : Le moment de sidération passée, les entreprises se sont remises en ordre de marche progressivement en avril, dans des conditions toutefois difficiles car dans l'industrie, on est tous interdépendant : il est en effet difficile de travailler à distance sur un projet industriel, impossible de s'approvisionner quand son fournisseur est fermé... avec, de surcroît, l'interdiction de franchir les frontières qui a rendu les transports plus compliqués. Au fil des semaines, l'étau se desserre et je me réjouis de voir les commerces rouvrir.



Quels sont actuellement les besoins des entreprises ?

Jean-Luc Raunicher : Face aux différentes mesures de soutien, les entreprises ont besoin avant tout de se projeter.

L'activité partielle a joué le rôle d'amortisseur social et on aurait aimé qu'elle soit prolongée pour les secteurs dont la reprise est incertaine comme l'industrie, a fortiori le décolletage, très présent dans notre département.

Les reports des échéances, fiscales et bancaires, ont permis d'étaler dans le temps la dette ; le Prêt Garanti par l'État a apporté une bouffée d'oxygène à une trésorerie tendue mais il reste une dette à rembourser : il ne faudrait pas que l'échéance des 12 mois obère une reprise qui reste très fragile. Nous souhaiterions un étalement encore plus important.

Faudra-t-il imaginer pour le « jour d'après » une nouvelle organisation du travail ?

Jean-Luc Raunicher : Sans doute mais cela ne me semble pas le sujet le plus prégnant : au sortir du déconfinement, la vie reprend et nous devons penser à l'avenir de nos entreprises et de nos emplois.



Je partage le constat des industriels sur notre compétitivité mise à mal, surtout si on la compare avec nos concurrents, grevée par les taxes de production.

A l'heure où on parle de relocalisation, nos entreprises doivent pouvoir fonctionner et être compétitives dans un marché qui restera international. La formation est également au centre des enjeux car elle est la pierre d'angle

des compétences de nos salariés et de leur évolution.

Le credo « former plutôt que licencier » de 2009 pourrait revenir en force. Les conditions de mise en œuvre du FNE Formation gagneraient à être assouplies et étendues.

En conclusion...

Jean-Luc Raunicher : En cette période, j'ai une pensée particulière pour tous ces jeunes qui sont à la recherche d'une formation ou qui arrivent sur le marché du travail. Quelles perspectives allons-nous leur donner ?

Le succès grandissant de l'apprentissage avec un taux d'insertion à 90 % montre que les entreprises sont parties prenantes dans l'avenir des jeunes. Une enquête récente menée auprès d'un échantillon de dirigeants que nous avons sondés en Haute-Savoie, montre que 39 % d'entre eux envisagent d'accueillir un alternant dans leur entreprise à la rentrée de septembre. Je les encourage vivement à concrétiser leur intention, soutenus en cela par les récentes mesures gouvernementales, car **les jeunes sont nos salariés de demain et nous avons besoin de leurs compétences pour faire face aux multiples défis à relever et traverser cette crise sans précédent.**

Comment envisagez-vous les prochaines semaines ?

Gilles Mollard : Nous attendons la reprise des échanges internationaux, très importants dans notre département, et qui contribuent jusqu'à 60 % dans le chiffre d'affaires pour certaines entreprises. Deux grands secteurs sont touchés : l'automobile et l'aéronautique, secteur dans lequel de nombreuses entreprises sous-traitantes avaient investi ces derniers mois et qui se révèle être une « bulle ».



Les deux secteurs se trouvent en surcapacité et confrontés à des enjeux de transformation. La crise du Covid-19 joue un rôle d'accélérateur dans une crise plus complexe, à la fois conjoncturelle et structurelle. Des ajustements sont nécessaires.

Quels sont les enjeux prioritaires dans l'industrie ?

Gilles Mollard : Dans un climat d'incertitudes, l'industrie va continuer sa mutation ; le secteur automobile et tous ses sous-traitants – décolletage, plasturgie, traitement de surface, etc... - sont confrontés à la mutation vers de nouvelles technologies comme le moteur hybride dans une volonté de décarbonisation.

Plus largement, c'est notre compétitivité internationale qui est en jeu, vis-à-vis de l'Asie et également d'autres pays européens. La réindustrialisation en France ne se fera pas par décret. A la différence des produits alimentaires en circuit court, les consommateurs achèteront français si nous leur proposons des produits compétitifs. **Pour cela, il faut alléger les taxes de production et ne pas céder à la tentation de réduire le déficit public en levant plus d'impôt.**

Est-ce que les mesures prises par l'État vous semblent aller dans le bon sens ?

Gilles Mollard : L'État a mis en place des mesures de soutien conséquentes, au prix d'un coût vertigineux, et on voit apparaître des plans de soutien par filières. Toutefois, **les entreprises ont besoin de visibilité et il faut aller plus loin avec des mesures incitatives à investir dans nos défis actuels :** le numérique, la robotisation, la transition écologique et... - pas le moindre ! – le développement de nos compétences industrielles !

Cela nécessite la préservation de nos emplois et **le soutien à la formation, notamment l'apprentissage pour continuer à attirer les jeunes vers nos métiers.**

L'avenir de l'industrie passe par une co-construction : **cette crise a montré l'importance du dialogue social et la signature du Manifeste de propositions pour préserver l'emploi et les compétences et construire l'industrie de demain** par l'UIMM et trois organisations syndicales de la métallurgie le 18 mai 2020, montre cette volonté d'avancer ensemble.

Dans cette période difficile, dont les effets prévisibles vont se faire sentir sur les quatre ou cinq prochaines années, je trouve cette mobilisation très positive !